

N° 105

PROJET DE LOI

adopté le

3 juin 1982

**SÉNAT**

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1981-1982

---

---

# PROJET DE LOI

ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

*relatif à la commémoration de l'abolition  
de l'esclavage.*

---

*Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de  
loi dont la teneur suit :*

---

Voir les numéros :

Sénat : 333 et 372 (1981-1982).

**Article unique.**

La commémoration de l'abolition de l'esclavage, de la fin de tous les contrats d'engagement souscrits à la suite de cette abolition ainsi que la commémoration de l'érection de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de la Réunion en départements français sont l'objet, en France métropolitaine, dans les départements d'outre-mer et dans la collectivité territoriale de Mayotte, de cérémonies qui ont lieu le premier dimanche qui suit la date anniversaire du 16 pluviôse, an II.

*Délibéré, en séance publique, à Paris, le 3 juin 1982.*

Le Président,

*Signé* : ALAIN POHER.